

Séminaire Paris au Moyen Âge [6] du 9 avril 2021 : « Les poètes de cour et la ville »

Séance enregistrée

Création d'une liste de diffusion pour le séminaire Paris au Moyen Âge

Adresse électronique : paris_au_moyen-age@groupe.renater.fr

Informations et abonnement : https://groupe.renater.fr/sympa/info/paris_au_moyen-age

La séance du 9 avril 2021 a été consacrée aux poètes de cour, Eustache Deschamps et Christine de Pizan. Cette séance littéraire fait pendant à la séance sur les rues de Paris du 18 décembre 2020. Avec ce retour au thème des deux années précédentes « La cour, les nobles, la ville », les deux oratrices abordent des thèmes littéraires parents des thèmes historiques développés habituellement dans le séminaire.

Clotilde Dauphant, « Eustache Deschamps, la ville et la cour »

Clotilde Dauphant est maîtresse de conférences à l'Université Paris-Sorbonne. Elle a soutenu une thèse intitulée : *La poésie des œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, en 2009 (<https://journals.openedition.org/peme/1917>).

Préambule sur la tradition manuscrite des œuvres d'Eustache Deschamps

Les œuvres d'Eustache Deschamps sont conservées par seul manuscrit : BNF, français 840 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105375900>). C'est un témoin central qui rassemble 90 % de son œuvre, à savoir 1500 pièces et 70 000 vers. Ce manuscrit a été copié pour un cercle d'amis par Raoul Tainguy au début du XV^e siècle. Avant lui, il existait sans doute des proto-recueils ayant circulé dans les années 1380. Les œuvres d'Eustache Deschamps ont été éditées :

- en 1878-1903 par le Marquis de Queux de Saint-Hilaire (t. 1-6) puis par Gaston Raynaud (t. 7-11) [*Eustache Deschamps, Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1878-1903, 11 t.] ;
- en 2014 par Clotilde Dauphant [*Eustache Deschamps, Anthologie*, Paris, Librairie générale française, (Le livre de Poche, 32861. Lettres gothiques)] ;
- en 2017 par James Laidlaw et Christine Scollen-Jimack [*Eustache Deschamps – ca 1340-1404 : anthologie thématique*, Paris, Classiques Garnier (POLEN – Pouvois, lettres, normes)].

La cour est un facteur de développement de Paris parmi d'autres (Voir : Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu et Cédric Michon (dir.), *Paris, ville de cour (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2017). Dans ce milieu qu'il fréquente, Eustache Deschamps est à la fois un courtisan et un observateur qui juge les gens de son temps, tout en voulant changer leurs mœurs, en tant que moraliste. Il a vécu sous les règnes de Charles V et Charles VI, à l'époque de la « parenthèse enchantée » dans les relations entre Paris et la cour. Comment sa poésie manifeste-t-elle les relations entre Paris et la cour, mais aussi leurs oppositions ?

Eustace Morel, un moraliste fuyant la ville et la cour

Le nom de Deschamps est un programme. Le poète veut s'éloigner de deux lieux de perdution, à savoir la ville et la cour. Deschamps est un provincial, un officier champenois. Il est né vers 1340 à Vertus. Il a servi les Visconti, le duc d'Orléans et sa femme, mais aussi les rois, Charles V et Charles VI. Il a mené des missions militaires et diplomatiques. Son espace vécu est un espace très large, mais son espace mental est polarisé. Il vit une opposition entre la ville et la campagne. En tant que Français, il est en opposition avec tout ce qui est considéré comme étranger ou ennemi, à savoir les Anglais et les Flamands. Paris est pour lui un espace vécu, mais il reste champenois. Il fréquente Paris, la cour du roi

et de différents princes, le Parlement (cour de justice et cour des comptes). Le terme de cour est polysémique, puisqu'il s'agit aussi de la cour de justice, de la cour du Parlement, que de la cour du roi ou du prince. Né Morel, il a décidé de s'appeler Deschamps. Bailli de Senlis, il signe : « Eustache des Champs dit Morel, écuyer, seigneur de Barbonval, huissier d'armes du roi et son bailli de Senlis ». Son fils reprend le nom de Deschamps qui devient un nom de famille. Cette dénomination apparaît dès 1370 dans la Charte 1402 (VII, 336-342).

Pour lui, la campagne est un espace de liberté par rapport à la ville et à la cour. Il se présente comme Deschamps le vertueux (cf. Ballade 1063, 1339). Autour de Vertus, se dessine en effet une région vertueuse, saine pour le corps et pour l'âme. Vertus apparaît comme un anti-Paris. Il a un programme moral et veut encourager la vertu. Sa poésie est une littérature morale qui défend l'ordre social, politique et religieux. Les révoltes, surtout les révoltes urbaines, sont condamnées (cf. Ballade 94 (1392), contre la « fausse ville de Gand »). Une image horticole est même utilisée : la ville est décrite comme une mauvaise plante au sein d'une nature bien ordonnée. Paris est également condamnée, notamment lors de la révolte des Maillotins (1382), traitée par trois pièces : deux chansons royales (n° 379 et 385) et une ballade (n° 193). Deux pièces ont été conçues ensemble, à savoir la Chanson royale 385 et la Ballade 193. Paris révoltée mérite d'être punie par son roi, puisqu'elle a commis un lèse-majesté. Le jugement est juridique et moral. Paris n'est pas Gand, puisqu'un éloge est possible, avant la faute et après le pardon royal. Ces deux pièces ont eu un avenir particulier. Dans la Ballade 193, le nom de Paris n'est pas noté. Les pièces sont séparées dans le manuscrit : les deux chansons royales ne sont pas copiées côte-à-côté et sont intégrées dans la partie intitulée « D'orgueil ». C'est une condamnation manifeste de toute révolte et de tout orgueil.

La cour est condamnée comme un lieu de perdition. Comme la ville révoltée, c'est un lieu à fuir (cf. Chanson royal 315). À partir du *Dit de Franc Gontier*, poème de Philippe de Vitry, se tisse un éloge de l'espace bucolique (Gontier et Hélène vivent tranquilles, loin de la cour). Deschamps complexifie la critique de la cour dans sa Chanson royale 315. Le poète revient « d'une court souveraine » on ne sait pas s'il s'agit de la cour du roi ou d'une cour de justice. Robin ne craint ni le juge, ni le tyran. La pièce de Deschamps est plus riche que celle de Philippe de Vitry avec un éloge de la liberté : « J'ay franc vouloir, le seigneur de ce monde ». Derrière se manifeste un éloge de la campagne et de la Champagne.

L'éloge de la cour par opposition à la ville : Deschamps courtisan

Eustache Deschamps fréquente la cour pour des raisons professionnelles. Il construit un idéal politique à la fois courtois et champêtre anti-urbain. On y trouve l'image du beau verger (cf. Ballade 454). Ces images champêtres sont liées aux personnes royales. Dans ses poèmes, il fait l'éloge d'une dizaine de châteaux qui appartiennent à l'Île-de-France, région de résidence royale. Paris n'est pas la campagne autour de Paris. Apparaît ainsi un phénomène de distanciation et d'attraction de Paris. La Ballade 454 décrit le château de Bièvre, cadre bucolique, mais proche de Paris, d'après le refrain : « A Bievre voit, a trois lieues de Paris ». C'est un lieu aristocratique avec des modalités pratiques. Dans ce château, on peut se loger et se nourrir convenablement. Dans la Ballade 820, Deschamps veut loger dans l'hôtel de sa dame ou de son souverain. Dans l'espace urbain, s'opposent la ville et l'espace curial qui est un espace à part, où l'inconfort n'existe plus, comme le rappelle le refrain : « Bon fait logier près de son souverain ». Deschamps craint le danger, l'inconfort, la puanteur et les voyages. Loger chez sa dame ou chez son prince, a un autre avantage : il n'y a pas de note de frais à présenter à la fin.

L'espace parisien est divisé entre espace curial et espace urbain. Les problèmes d'une grande ville sont en effet signalés. La Charte 1403 contient une invitation adressée à un écuyer, prévenu des problèmes d'approvisionnement et d'évacuation des ordures, avec un tableau de la vie parisienne, par exemple avec les lieux où faire son marché. Cette charte est ainsi consacrée à l'espace urbain à destination d'un courtisan non parisien et met en évidence les difficultés de vivre à côté de la cour. L'entretien des chevaux à Paris est le thème du Rondeau 1439. Où mettre son cheval ? Comment payer sa nourriture ?

En bref, comment vivre à Paris ? Comment obtenir de l'argent de son prince pour régler sa note de frais ? La ville est un lieu où on perd son argent et son temps, par opposition aux espaces curiaux.

La cour est isolée de la ville, comme le montre l'organisation des tournois à Paris à l'hôtel Saint-Pol. Le poète évacue la ville et ne s'intéresse qu'aux nobles (cf. Chanson royale 357 et Ballade 501). Tous les participants et les spectateurs sont nobles. Les Parisiens sont complètement absents, ce qui dénote l'existence d'un double espace : un espace citadin séparé de l'espace curial. Les compagnons gallois sont les compagnons de Deschamps à la cour (cf. « compains de gale » chez François Villon). Ils jouent, boivent et dorment ensemble (cf. Chartes 1409 et 1410 écrites en hôtel de Saint-Pol).

Le courtisan célèbre son espace de vie et critique l'espace extérieur. Il cherche une proximité sociale avec son seigneur et sa dame.

L'éloge d'une ville de cour : Deschamps amoureux de Paris

Deschamps est un parisien occasionnel, amoureux de la ville. Il évoque avec amertume l'obligation de résidence des baillis. Il a besoin d'habiter Paris, puisque la capitale est le centre de pratiques sociales, économiques, culturelles. Dans son discours poétique et politique, il idéalise la ville. Il est amoureux de la ville de cour. Il développe l'attrait féminin des villes. Les éloges urbains ont souvent une connotation érotique, avec une célébration des prostituées des villes (cf. Rondeaux 552, 640, 871). Paris est la ville des femmes (cf. Ballades 1469 et 436), avec une insistance sur la mode vestimentaire. La ville curiale se caractérise par une évolution rapide des modes vestimentaires avec le rôle des hôtels princiers qui y sont implantés. Elle apparaît également comme une ville de paix dans les Ballades 781 et 62, avec une célébration du pouvoir royal urbain. Paris et Reims sont associées pour en faire l'éloge au nom du pouvoir royal (cf. Ballades 169 et 489). Paris n'est pas la seule ville importante, comme le montre la célébration de la ville de Reims, ville du sacre. Deschamps rêve d'une royauté idéale.

La cour est indispensable à la ville (cf. Ballade 920 créée entre sept. 1389 et fév. 1390 quand Charles VI est en Languedoc). Deschamps, bon observateur, écrit une pièce de circonstance pour demander au roi de revenir à Paris où sa présence est nécessaire à Paris. Ainsi, Paris et la cour sont assimilées (cf. Ballade 1301). Les vieux serviteurs sont oubliés, ne sont pas payés, comme le souligne le refrain : « Crier me fault : « Oublie, oublie ! » », sachant que les oublies sont des gaufres. Le discours anti-curial adopte les cris de Paris. La cour est un lieu où on est oublié par le roi, mais aussi par les serviteurs qui doivent verser les gages.

En conclusion, une association peut être faite entre Deschamps et Villon. Tous les 2 ont été amoureux de Paris, mais pas de la même ville. Villon est un citadin pauvre, alors que Deschamps est courtisan, un champenois beaucoup plus riche. Ce sont néanmoins deux observateurs de Paris, de ses femmes, prostituées et bourgeoises, de ses métiers. Ils montrent tous les deux le rôle d'attraction de la ville de Paris. Deschamps fait certes l'éloge de la liberté des champs, mais surtout il clame son amour pour son roi. Il fait l'éloge du confort de la province, tout en faisant celui de Paris, ville du roi.

Dominique Demartini, « Christine de Pizan, la ville et la cour »

Dominique Demartini est maîtresse de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Ces travaux concernent le roman et le discours amoureux au Moyen Âge, mais aussi Christine de Pizan [voir l'édition avec Didier Lechat du *Livre du duc des vrais amants*, Paris, Champion, 2013 Classiques Moyen Âge]. Elle propose aujourd'hui de faire une communication sur « Christine de Pizan, la reine, les nobles et les Parisiennes ».

Guibert de Metz dans son éloge de la ville de Paris inscrit Christine dans une liste de Parisiennes qui font honneur à Paris. Christine de Pizan est une Italienne, une poétesse curiale et une autrice politique. C'est une écrivaine placée au sein de la ville de Paris, qui s'est retirée au couvent de Poissy à la fin de sa vie. Elle se pose en défenseuse des femmes. Son œuvre la plus célèbre, la *Cité des dames* est une cité défendue contre les discours misogynes. Elle a eu de nombreuses interactions avec la cour.

Christine de Pizan est à l'intersection de la ville et de la cour, comme on le comprend avec le *Livre des trois vertus*, 1405, ouvrage traitant des vertus nécessaires pour travailler avec la ville. La ville et la cour partagent le même corps, ce qui suppose un rapport d'inclusion, d'interdépendance. La question urbaine est chez elle à mi-chemin entre le matériel et l'idéal. Son discours est prescriptif, avec une corporéité propre à la ville.

La reine, les nobles dames et les Parisiennes

Il s'agit d'une question de cohésion, d'ordre et de reflet. La reine et les nobles dames sont les modèles des Parisiennes. La cour est logée à hôtel Saint-Pol. Paris est une ville de cour. Christine de Pizan vit, comme Eustache Deschamps, à l'époque de la « parenthèse enchantée » des relations entre le roi et sa ville. Les nobles dames sont les incarnations féminines des valeurs courtoises. Ces sont des exemples pour les Parisiennes, pour les femmes qui vivent à Paris, mais les catégories sociales et leurs situations géographiques sont différentes. Il y a entre elles un lien organique de contiguïté et d'imitation. Elles appartiennent au même corps social et politique (cf. *Livre du corps de policie*), avec une interdépendance des trois états, sachant que leur cohésion garantit la santé du corps social. C'est un espace divers, mais hiérarchisé. Quel est la place des femmes dans cet espace ? Pour Jacques Le Goff, leur position est difficile à évaluer. Dans le corps politique, leur place est au côté de leurs époux.

Dans le *Livre des trois vertus*, sont détaillés les principes qui doivent régler la circulation des corps féminins et leur apparence. Le gouvernement de la sage princesse est fondé sur l'amour de Dieu et la charité. Elle est la médiatrice entre le prince et le peuple, entre le prince et ses barons. Elle doit faire preuve de prudence mondaine et doit être irréprochable. Elle doit porter des vêtements adaptés. L'amour qu'elle porte à son mari est le garant de l'amour et de la confiance de son mari. L'amour qu'elle porte à ses sujets lui garantit leur amour à son égard. Pour une princesse, comment témoigner son amour aux Parisiennes et comment susciter leur amour ? La renommée. La sage princesse doit être physiquement présente auprès de ses sujets pour se faire connaître. La grande dame doit faire preuve d'amour et de sympathie pour les petites. Paris est la chambre d'écho du renom de la sage princesse.

Le vêtement des grandes dames est le reflet de celui de la princesse. Les baronnes doivent gouverner leurs domaines en l'absence de leur époux. Elles doivent tenir leur ménage et tenir leurs comptes. Les dames hors de Paris doivent avoir des vêtements appropriés.

Les bourgeoises appliquent à leur échelle ce qui a été dit des femmes précédentes. Elles doivent prendre part aux activités de leur mari en leur absence.

Se manifeste ainsi un principe de ruissellement, et d'imitation. Les petites doivent s'approprier des modèles de vertus en fonction de leur rang, tant en évitant les caricatures. Le vêtement est un marqueur de l'ordre social. L'image de la cour déteint sur les Parisiennes. Le Prince et la Princesse influent sur la Cour qui influe sur la ville qui influe à son tour sur la province.

Les effets de brouillage et de désordre entretenus entre elles par les Parisiennes

Il faut éviter les « murmurations » entre la cour, la ville et le peuple. Les bourgeois et les marchands jouent un rôle d'intermédiaire. Les femmes, par leur vêtement et leurs circulations, sont un danger pour le corps de policie. Pour Christine de Pizan, les femmes trottent beaucoup trop. Dans l'espace public parisien, les femmes circulent plus qu'elles ne devraient et fréquentent des lieux mixtes où peuvent se nouer des intrigues compromettantes.

Christine de Pizan critique les pèlerinages qui font trop « trotter » les femmes, mais aussi les étuves. Mieux vaut pour les femmes « tenir à l'hôtel ». Elle élabore un savoir vivre à la ville, avec un art du bon

et du mauvais voisinage. La circulation met en danger l'honneur féminin. Pour elle, il existe un espace genré pour le bien des femmes contre l'espace « dé-genré » de la grande ville.

Elle souligne également le problème des excès vestimentaires, qui provoquent des brouillages entre classes sociales, entre les nobles dames et les autres états (cf. les lois somptuaires). Les premières à sombrer dans ce travers sont les nobles dames qui vivent dans leur manoir. Christine leur reproche, par leurs prétentions vestimentaires, de lancer la mode, de provoquer un renouvellement trop rapide des parures (cf. cours italiennes de la Renaissance). L'imitation des Parisiennes conduit à la confusion des rangs sociaux. Pour lutter contre les dépenses somptuaires des femmes, en dehors de leur état, il conviendrait d'imposer leurs maris. Cet impôt est vu comme une saignée salutaire pour rendre la santé au corps de policie. La ville est une entité organique, avec un mouvement, des flux et des humeurs.

En conclusion, la posture de Christine de Pizan, « femme italienne », mais aussi Parisienne, est ambiguë. Elle est à la fois dans la cour et dans la ville. Elle édicte son ordonnance sur la situation de Paris. Le *Livre des trois vertus* est un miroir faisant de la reine et des nobles dames des modèles pour les autres femmes. Christine est une femme dans l'air du temps très moralisateur, dans une société traumatisée par la maladie du roi, le grand schisme et les massacres parisiens.